



Erreur sur l'estimation des frais d'inscription hypothécaire

Par **Bouss**, le **13/07/2021** à **17:20**

Bonjour,

J'ai reçu en décembre 2020 un avenant à contrat de prêt, le but étant de me céder officiellement la moitié de notre logement acheté avec mon ex compagnon. Ce document doit officialiser le fait que je possède 50% de la maison (pour retirer mon ex des papiers) et mon compagnon actuel à déjà acheter les 50% restant (nous avons procédé à une désolidarisation).

Sur ce document de décembre 2020, les frais d'inscription hypothécaire étaient estimé à 2300.00€, mais le notaire me réclame aujourd'hui 2700€. Je suis censée effectuer un virement 3 jours avant le rendez vous chez le notaire, j'ai simplement reçu un mail avec la nouvelle somme et le RIB. Je trouve ca plus qu'étrange de ne pas avoir de document officiel... Est ce normal? Et pour couronné le tout, cette erreur est elle justifié et dois je vraiment payer 400€ supplémentaires sans rien dire? Le notaire m'explique que cette marge est dû à la taxe de publicité foncière des 50% de mon nouveau compagnon qui n'a pas été pris en compte dans l'estimation de décembre.

Pouvez vous m'aider svp?

Cordialement

Sarah